

Infos diverses

Avis EDF

Attention, une coupure d'électricité aura lieu sur l'ensemble de la commune le 6 janvier 2010 de 13 à 16 h.

Chiens dangereux

Attention, à compter du 1^{er} janvier 2010 les chiens de 1^{ère} catégorie (pitbull, mastiff, tosa, ...) et 2^{ème} catégorie (rottweiler, american staffordshire, ...) doivent être préalablement évalués par un vétérinaire agréé. Puis les propriétaires de ces chiens doivent suivre une journée de formation. Au vu des certificats d'aptitude délivré pour le maître et le certificat d'évaluation pour le chien, le Maire délivre un « permis de détention ».

Le non-respect de ces dispositions est possible d'emprisonnement et de 3.750 € d'amende. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie.

Etat Civil

Mariages

Félicitations à Daniel Sambito et Georgette Renault qui se sont unis le 14 novembre 2009.



Naissances

- Paul GUILLERM né le 3 octobre 2009 à Echirolles.
- Dimitri COULANGES né le 8 octobre 2009 à Saint-Martin-d'Hères.
- Jade MENESSES née le 15 octobre 2009 à Saint-Martin-d'Hères.
- Evan MOREL né le 17 octobre 2009 à Saint-Martin-d'Hères.
- Grégoire VINCENT né le 15 novembre 2009 à Grenoble.

Bienvenue

Aux familles Roudier Nicole et Iacono/Sailier nouvellement installées à la Buisseière et aux Blais.
Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2009.

vous souhaitent une excellente année 2010

Le Maire, le Conseil Municipal et

le personnel communal

Délibérations et travaux

Convention Commune/DDE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention à compter du 1^{er} janvier 2010 pour bénéficier de l'Assistance Technique fournie par les services de la Direction Départementale de l'Équipement.

Coût annuel de l'assistance : 377 € (tarif 2010).

- un collecteur de transit permettant d'intégrer le réseau séparatif existant aux Granges et d'éliminer une grande partie des eaux dites parasites (source des Jeannots, drains et canalisations d'eaux pluviales) et de récupérer les eaux usées faiblement diluées provenant de la Ville.
- la raccordement des 12 logements « Pluralis » aux Blais.
- 2 déversoirs d'orages,
- la station d'épuration de type rustique (roseaux)
- L'ouverture des plis aura lieu le 1er février 2010.

Demande de subvention de la Mairie Familiale de Vif

Le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à la demande et fixe à 50 € le montant alloué pour l'élève scolarisé dans cet établissement.

Les demandes de subventions sont en cours d'instruction auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Nous apprenons que l'Etat, dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement, envisage d'accompagner les municipalités à titre expérimental en 2010. A suivre ...

Renforcement de l'équipe technique pour le déneigement

Le Conseil Municipal accepte le recrutement d'un demandeur d'emploi pour renforcer l'équipe afin qu'à compter de cet hiver, la commune assure systématiquement les opérations de déneigement et/ou de salage pour les personnes âgées et/ou seules.

Projet de station d'épuration
L'appel d'offres pour la 1^{ère} tranche de travaux a été lancé par l'intermédiaire des

N° 65 - Trimestriel
Octobre – Novembre
Décembre 2009

Ce nouveau système est garanti anti UV et contre les intempéries pour plusieurs années et permet de modifier le visuel en conservant le support.
Coût de la prestation 2.800 € H.T.

La Gazette de Monteynard

BULLETIN
ÉDITÉ ET IMPRIMÉ
PAR LA MAIRIE
DE MONTEYNARD
RUE DES BLAIS
TÉL. 04 76 30 63 43

**Avec ce numéro
Un agenda de poche 2010
offert par votre
Municipalité**

Délibérations et travaux

Convention Commune/DDE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention à compter du 1^{er} janvier 2010 pour bénéficier de l'Assistance Technique fournie par les services de la Direction Départementale de l'Équipement.

Coût annuel de l'assistance : 377 € (tarif 2010).

- un collecteur de transit permettant d'intégrer le réseau séparatif existant aux Granges et d'éliminer une grande partie des eaux dites parasites (source des Jeannots, drains et canalisations d'eaux pluviales) et de récupérer les eaux usées faiblement diluées provenant de la Ville.
- la raccordement des 12 logements « Pluralis » aux Blais.
- 2 déversoirs d'orages,
- la station d'épuration de type rustique (roseaux)
- L'ouverture des plis aura lieu le 1er février 2010.

Demande de subvention de la Mairie Familiale de Vif

Le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à la demande et fixe à 50 € le montant alloué pour l'élève scolarisé dans cet établissement.

Nous apprenons que l'Etat, dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement, envisage d'accompagner les municipalités à titre expérimental en 2010. A suivre ...

Renforcement de l'équipe technique pour le déneigement

Le Conseil Municipal accepte le recrutement d'un demandeur d'emploi pour renforcer l'équipe afin qu'à compter de cet hiver, la commune assure systématiquement les opérations de déneigement et/ou de salage pour les personnes âgées et/ou seules.

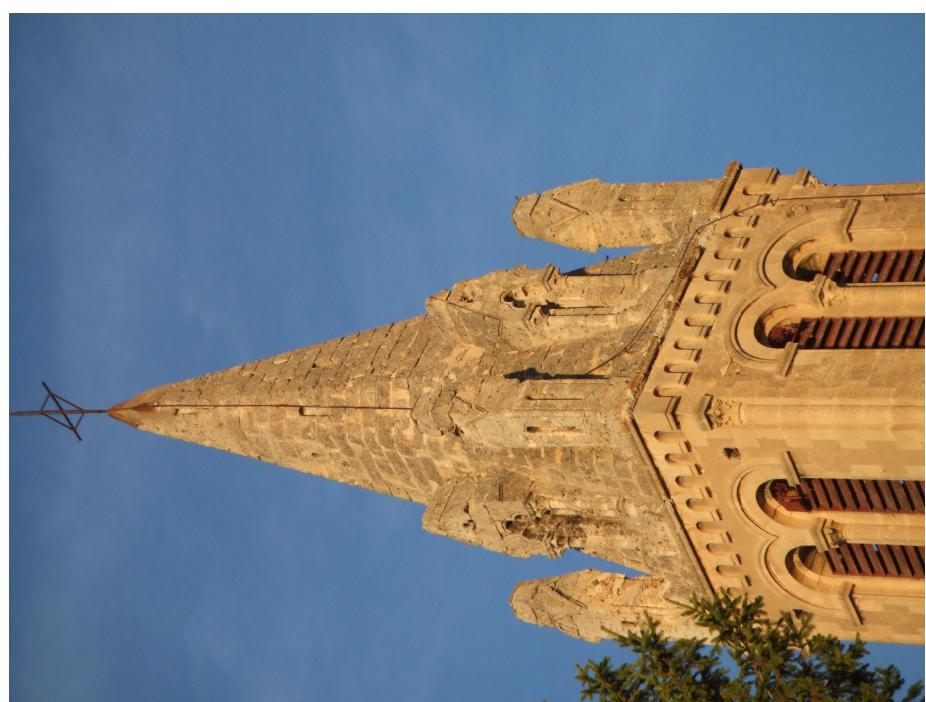
Projet de station d'épuration
L'appel d'offres pour la 1^{ère} tranche de travaux a été lancé par l'intermédiaire des

Ce nouveau système est garanti anti UV et contre les intempéries pour plusieurs années et permet de modifier le visuel en conservant le support.
Coût de la prestation 2.800 € H.T.

N° 65 - Trimestriel
Octobre – Novembre
Décembre 2009



Urbanisme



Permis de construire

Avis favorable à M. Reynet David domicilié chemin de la Cime pour la construction d'un garage.

Avis

- Avis favorable à la société Ferrière de Monteynard pour la mise en place d'un tunnel démontable pour stockage sur un terrain situé chemin de la Chèvreerie.
- Avis favorable à M. Bagnis Gérard domicilié Chemin du Buaya pour la mise en place d'un abri de jardin.
- Avis favorable à M. Martel Jean-Marc domicilié chemin de la Combe pour la mise en place d'un abri de jardin.

- Avis favorable à M. Ronat Frédéric domicilié Chemin des Liorats pour la fermeture du porche d'entrée de sa maison.

- Avis favorable à M. Armand David, domicilié Chemin de la Côte du Crozet pour la réfection de toiture de sa maison.

- Avis favorable à M. Liegaux Gérard domicilié Chemin de la Cime pour la réfection de toiture de sa maison.

- Avis favorable à M. Collin Gilbert domicilié rue des Blais pour l'ouverture de fenêtres sur les façades Nord et Sud de sa maison.

Travaux urgents à l'Eglise

Un état des lieux a été commandé par un architecte agréé par les services préfectoraux afin que soient listés les travaux nécessaires à la remise en état de cet édifice.

Les conclusions sont négatives car le clocher est en très mauvais état et nécessite des travaux urgents de restauration pour une mise en sécurité.

Le Conseil Municipal accepte d'engager dès 2010 ces travaux qui font l'objet d'aides financières par le Conseil Général et par l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement.

Repas des anciens

C'est au château des Herbey à Chauffayer (Hautes-Alpes) que la Municipalité a invité ses retraités au traditionnel repas de fin d'année.

Un car a été réservé pour l'occasion permettant ainsi aux convives de partager et d'apprécier chaque instant de cette belle journée d'automne où menu gastronomique, ambiance chaleureuse et conviviale étaient au rendez-vous.

Hommage particulier à Mme Perrin Mauricette, nonagénaire, pour sa fidélité.

Les personnes qui n'ont pas souhaité s'associer à cette journée ont reçu un bon d'achat alimentaire d'une valeur de 30,50 €.



Le Noël des « Nounous »

Félicitations aux « nounous » de la Commune qui ont organisé pour le grand plaisir des petits un arbre de Noël à la salle polyvalente.

Le Noël de l'école

Enorme succès aussi pour la fête de l'école organisée conjointement par le Sou des Ecoles et la Municipalité. Le Sou des Ecoles a offert un dessin animé interactif très apprécié de notre jeune public ainsi qu'un sweat-shirt La Municipalité a offert 1 ordinateur par classe et 1 appareil photo numérique ainsi que les friandises et l'apéritif servi à l'issue de la fête.



Architecte-conseiller

Nous vous rappelons que l'architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3ème vendredi de chaque mois de 16 à 18 h.

Voici les dates de permanence pour le 1er trimestre 2010

- 22 janvier,
- 19 février,
- 19 mars.

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

